

# ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

## CONGRÈS DE BÂLE

(5-12 septembre 1869)

-----

«*L'Internationale - Documents et souvenirs*» de James GUILLAUME.

Tome premier, pages 210 à 213.

D'après la publication par le *Progrès* (du Locle) n°19 du 18 septembre 1869.

-----

## BAKOUNINE ET LE JURY D'HONNEUR DE BÂLE

En ce qui concerne les calomnies répandues en Allemagne contre Bakounine, celui-ci a fait lui-même le récit de cette affaire dans une lettre.

«*J'avais appris un mois à peu près avant le Congrès de Bâle, et à la veille du Congrès d'Eisenach (1), qu'un des chefs du nouveau parti de la démocratie socialiste dans le Nord de l'Allemagne - je m'abstiens de le nommer (2) - avait osé dire, dans une réunion demi publique d'amis: que j'étais évidemment un agent excessivement dangereux du gouvernement russe, et qu'il en avait toutes les preuves dans sa main; que par la fondation de l'Alliance de la démocratie socialiste j'avais voulu détruire l'Association internationale des travailleurs, et que, rusé et diplomate comme le sont tous les Russes, j'avais même réussi à tromper et à entraîner le vieux socialiste allemand J.-Philippe Becker.*

*Ce dernier partant précisément pour le Congrès d'Eisenach, je le chargeai d'une lettre ouverte pour mon calomniateur (3) en le priant de la lui lire en présence de plusieurs amis, et au besoin en présence de tout le Congrès. Dans cette lettre je donnais à mon accusateur nouveau (4) un mois de temps pour réunir contre moi toutes les preuves possibles, en l'avertissant que s'il ne prouvait pas ses accusations contre moi au Congrès de Bâle, où nous devions nous rencontrer tous les deux, je le traiterais comme un calomniateur infâme».*

J'interromps ici le récit de Bakounine pour donner la traduction de la lettre, écrite en allemand, remise par lui à J.-Ph. Becker (qui alors était son ami et membre de la Section de l'Alliance de Genève):

*Le 4 août 1869, Genève,*

*Mon cher Becker,*

*Notre ami Wertheim m'a dit, et m'a répété hier soir en ta présence, qu'il a plu à M. Liebknecht, socialiste*

(1) On sait que le Congrès d'Eisenach (7-9 août 1869), où fut tenté un rapprochement entre les socialistes lassalliens et les adhérents de Liebknecht et de Bebel, rapprochement qui échoua - eut pour résultat la constitution d'un *Parti démocratique socialiste ouvrier (Sozialdemokratische Arbeiterpartei)*, qui se posa en rival de l'Association lassallienne présidée par Schweitzer (l'*Allgemeiner deutscher Arbeiterverein*) et qui se donna pour organe le journal de Liebknecht, le *Demokratisches Wochenblatt*, lequel prit, à partir du 1<sup>er</sup> octobre suivant, le titre de *Volksstaat*.

(2) C'est Liebknecht.

(3) La lettre était adressée, comme on va le voir, non pas au calomniateur lui même, mais à Becker, qui devait donner connaissance du contenu à Liebknecht.

(4) Bakounine l'appelle «*nouveau*», parce que, dans un passage antérieur, que le n'ai pas reproduit, il a parlé d'autres calomnies publiées contre lui par un ami de Marx, Borkheim, dans la *Zukunft* de Berlin. Borkheim avait été, en septembre 1868, au Congrès de la paix, à Berne, un des plus acharnés adversaires de la minorité socialiste dont Bakounine s'était fait l'organe.

allemand et homme honorable, de me calomnier de la façon la plus ignoble. Il a affirmé publiquement, en présence de Wertheim:

- 1- Que je suis un agent russe, ce dont il a des preuves irréfutables;
- 2- Que mon évvasion de la Sibérie a été favorisée par le gouvernement russe;
- 3- Que par la fondation de l'Alliance j'ai cherché à nuire à l'Association internationale des travailleurs;
- 4- Que le vieux Becker s'est laissé duper par l'astucieux Russe.

Je laisse de côté d'autres détails, dont chacun à vrai dire aurait mérité une giflle.

D'autre part, le même ami Wertheim m'a montré une lettre à toi adressée par M. Bebel, dans laquelle M. Bebel exprime en termes clairs cette opinion, que je suis probablement un agent du gouvernement russe, et que probablement je m'entends avec M. de Schweitzer rumeur agent de Bismarck (5).

J'aurais bien le droit de demander également raison à M. Bebel, car nul honnête homme ne doit se permettre de colporter par le monde à la légère, sur un simple oui-dire, des calomnies contre un autre homme qui lui est totalement inconnu; mais comme j'ai des raisons de croire que l'inspirateur [der geistige Urheber] de toutes ces calomnies est M. Liebknecht, qui m'est également tout à fait inconnu, je veux pour aujourd'hui m'en tenir à celui-ci.

Comme ami et coreligionnaire [Parteigenosse], je te prie, cher Becker, et comme frère de notre Alliance, à la fondation de laquelle tu as pris une part si active, je te requiers, de déclarer à M. Liebknecht, en mon nom, que je dois le supposer assez sérieux pour savoir que, quand on prend plaisir à calomnier quelqu'un, on doit avoir le courage de répondre de ce qu'on a dit, et qu'avant tout on a l'obligation de fournir à l'appui de ses paroles des preuves péremptoires.

Je lui donne un mois pour réunir contre moi toutes les preuves possibles. Au Congrès de Bâle il faudra, ou bien qu'il prouve publiquement mon ignominie, ou bien qu'il soit déclaré par moi, en présence de tous, une infâme canaille [eine infâme Canaille], en bon allemand un vil coquin [auf deutsch einen niederträchtigen Schurken].

Ton ami,

M. Bakounine.

J'insiste, cher ami, pour que cette lettre soit communiquée non seulement à MM. Liebknecht et Bebel, mais aussi à tous les membres du Congrès, et, si possible, qu'elle soit lue dans une séance du Congrès à Eisenach.

Je reprends la citation du récit de Bakounine:

«Arrivé à Bâle pour le Congrès, j'y rencontrai en effet mon accusateur. Ce que je devais faire m'était indiqué par le but même que je voulais atteindre: celui d'une explication décisive et complète en public ouvrier. Je devais donc m'abstenir, au moins dans le commencement, de toute provocation personnelle. Il me répugnait d'ailleurs d'introduire dans le monde de la démocratie ouvrière des habitudes bourgeoises. Dans l'Internationale il n'y a qu'un moyen de justice et de réparation pour l'honneur offensé: c'est le jugement populaire.

Il me répugnait également d'occuper tout le Congrès de ma question personnelle. D'ailleurs l'Internationale, toute jeune qu'elle est, a déjà pour de pareils cas une pratique bien établie, celle des jurys d'honneur (6).

De mon côté je choisis au sein du Congrès cinq jurés: Fritz Robert, délégué de la Suisse romande; Gaspard Sentiñon, Espagnol, délégué de l'Alliance de la démocratie socialiste et des Sections ouvrières de Barcelone; Palix, délégué de Lyon; César De Paepe, délégué de Bruxelles; et Neumayer, Autrichien, délégué de la Section de Wiener-Neustadt. De tous ces délégués, je n'avais connu auparavant qu'un seul: Fritz Robert, pour l'avoir rencontré quelquefois dans les montagnes du Jura, et je n'avais fait la connaissance des autres qu'à la veille du Congrès, à Genève ou à Bâle.

De son côté mon adversaire avait choisi cinq délégués allemands, parmi lesquels le citoyen Eccarius, secrétaire du Conseil général de Londres, les citoyens Rittinghausen et Spier. Je ne me rappelle pin avec certitude que M. Maurice Hess ait été de ce nombre, mais il me paraît que oui (7). Quant au nom du cin-

(5) Voici le texte allemand de ce passage: «... hat mir einen an dich gerichteten Brief von Herrn Bebel gezeigt, in welchem Herr Bebel die Vermuthung klar aus-spricht, dass ich, wahrscheinlicher Agent der russischen Regierung, wahrscheinlicher, Weise mit Herrn von Schweitzer, als Agenten Bismarcks, unter einer Decke stecke».

(6) Un jury d'honneur avait eu à se prononcer, en juin 1869, sur des accusations dirigées contre Albert Richard, de Lyon, par les citoyens Aristide Cormier et Carnal, et sa sentence avait été publiée dans l'Égalité du 19 juin 1869.

(7) Le Mémoire de la Fédération jurassienne indique (page 84) Maurice Hess comme ayant effectivement fait partie de ce jury d'honneur.

quième, je l'ai totalement oublié (8). De plus, le vieux J.-Philippe Becker, le socialiste unanimement respecté de tout le monde, assistait au jury comme témoin.

Je vous ferai grâce des détails et me contenterai de vous donner un court résumé de ce qui s'est passé au sein de ce tribunal populaire. J'accusai mon adversaire de m'avoir calomnié, et je le sommai de produire les preuves de son accusation contre moi. Il m'a répondu qu'on avait faussement interprété ses paroles; qu'il ne m'avait jamais proprement accusé et n'avait jamais dit qu'il eût quelque preuve contre moi; qu'il n'en avait aucune, excepté une seule peut-être c'était mon silence après les articles diffamatoires que Borkheim avait publiés contre moi dans l'organe principal de la démocratie prussienne, la Zukunft, et qu'en parlant de moi devant ses amis, il n'avait fait qu'exprimer la surprise que lui avait causée ce silence; que du reste il m'avait réellement accusé d'avoir porté un dommage à l'établissement de l'Internationale par la fondation de l'Alliance de la démocratie socialiste.

Cette question de l'Alliance fut mise de côté, à la demande d'Eccarius, membre du Conseil général, qui observa que l'Alliance ayant été reconnue comme une branche de l'Internationale, que son programme aussi bien que son règlement ayant reçu la sanction unanime du Conseil général de Londres, et que son délégué ayant été reçu au Congrès, il n'y avait plus lieu d'en discuter la légitimité.

Quant à la question principale, le jury déclara à l'unanimité que mon adversaire avait agi avec une légèreté coupable, en accusant un membre de l'Internationale sur la foi de quelques articles diffamatoires publiés par un journal bourgeois.

Cette déclaration me fut donnée par écrit. Je dois dire d'ailleurs que mon adversaire reconnut noblement devant tous qu'il avait été induit en erreur sur mon compte. C'était notre première rencontre: il me tendit la main, et je brûlai devant tous la déclaration écrite et signée du jury.

Sur la demande de mon ci-devant adversaire, je lui donnai mes discours de Berne, aussi bien qu'une série d'articles que j'avais publiés en 1867 dans un journal italien, Libertà e Giustizia, contre le panslavisme. Deux jours plus tard, dans la salle du Congrès, il s'approcha de moi et me dit: «Je vois que je me suis fait une idée absolument fautive sur votre compte. Vous êtes un proudhonien, car vous voulez l'abolition de l'État. Je vous combattrai dans mon journal, car mon opinion est toute contraire à la vôtre. Mais je vous prie de me laisser vos écrits: je les publierai, je vous dois cette satisfaction».

Confiant dans cette promesse, j'attends encore (9)».

Bakounine attendit en vain. Liebknecht ne fit pas connaître dans son journal la délibération du jury d'honneur, et ne publia pas une ligne des discours et articles que Bakounine lui avait remis. Par contre, il inséra des correspondances envoyées de Paris par Moritz Hess, correspondances dans lesquelles étaient rééditées les mêmes accusations que le Jury d'honneur de Bâle avait déclarées infâmes et calomnieuses (10).

Voici, à propos des procédés de la coterie marxiste, un fait qui m'a été raconté en 1904 par R.S., et dont j'ai écrit le récit sous sa dictée: «Dans l'été de 1869, il se trouvait à New York avec son ami S.S.; ils lurent dans un journal socialiste allemand de cette ville, qu'il croit être l'Arbeiter-Union, un article disant, en résumé: "On nous écrit de Londres que Bakounine est un espion russe". Aussitôt ils écrivirent au rédacteur du journal - rédacteur dont R.S. a oublié le nom - une lettre qu'ils lui portèrent, pour protester contre cette calomnie; le rédacteur leur répondit verbalement que ce n'était pas une calomnie, ajoutant: "J'ai reçu ce renseignement de mon ami Karl Marx, qui me l'a écrit de Londres". H.S. et R.S. connaissaient Sorge (11); ils s'adressèrent à lui, lui donnèrent toutes les explications qu'il fallait pour lui prouver que Bakounine n'était pas un espion; Sorge dit qu'il se chargeait de faire comprendre au rédacteur qu'il avait été induit en erreur, et de faire insérer une rectification dans le plus prochain numéro du journal. Malgré cette promesse, aucune rectification ne fut publiée.

**James GUILLAUME.**

-----

(8) Le *Mémoire* ne donne pas non plus le nom de ce cinquième membre.

(9) Le document dont ces pages sont extraites, écrit en octobre 1869, a été publié pour la première fois par Max Nettlau, dans sa biographie de Bakounine, pages 360 et suivantes.

(10) *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p.85.

(11) Celui qui joua plus tard un si grotesque rôle au Congrès de La Haye.